

10^{ème} jour de confinement

La Rochelle :
point de situation quotidien COVID19
pour la Ville, la Communauté d'Agglomération et le CCAS
jeudi 26 mars 2020

Dans le cadre de la lutte nationale contre la propagation du COVID19, la Ville, la Communauté d'Agglomération et le CCAS de La Rochelle prennent toutes les dispositions nécessaires pour faire appliquer les mesures gouvernementales, protéger les agents des services publics qui poursuivent leurs missions essentielles, s'assurer de la sécurité des habitants, les plus exposés et les plus démunis en particulier. Un dispositif spécial est également mis en œuvre pour accompagner les acteurs économiques.

Un point quotidien est envoyé à la presse du lundi au samedi. Les informations sont relayées sur les sites internet et réseaux sociaux des collectivités.

Le 1^{er} marché de Port-Neuf à La Rochelle s'est déroulé ce matin jeudi 26 mars en enclos avec un contrôle du nombre de personnes qui permet de respecter les distances de sécurité sanitaire. **Le Maire s'est rendu sur place et a pu constater que les consignes étaient bien suivies.** Aussi il tient à féliciter les agents de la Ville et les commerçants pour la bonne organisation du marché et les habitants pour leur comportement civique.

Le marché central de La Rochelle aura bien lieu samedi matin sous la halle avec les mêmes conditions de jauge que mercredi. Une nouvelle fois le Maire en appelle à la responsabilité et à la patience de chacun pour que tout se passe dans les meilleures conditions et que les gestes barrières et les mesures recommandées soient bien respectées.

De même le marché de La Pallice se tiendra dimanche matin, pour la première fois uniquement dans la halle couverte avec une jauge et un contrôle d'accès pour maintenir des distances de sécurité sanitaire.

Jean-François Fontaine demande une nouvelle fois aux habitants de ne pas se déplacer au marché en famille et de ne pas faire les courses quotidiennement mais une à deux fois par semaine. Il recommande également de grouper les achats entre amis, voisins, et de le proposer aux personnes fragiles ou qui ont des difficultés pour se ravitailler.

Le Maire rappelle que ces commerces de proximité sont essentiels à la vie de quartier et encourage les habitants à se ravitailler auprès d'eux, en respectant bien les consignes de sécurité et en faisant preuve de patience et de bienveillance les uns envers les autres.

Concernant les personnes sans-abris, grâce au support d'Altea, de l'ADEI, du Toi Ketatous, de la SNSM et du don de matériel de la société Décathlon, **la Ville de La Rochelle a pu ouvrir cette fin d'après-midi 15 places pour les personnes avec des chiens** qui ne peuvent pas bénéficier des chambres d'hôtel ouvertes par l'Etat. Les 15 places ont été attribuées à des personnes suivies par le Samu social.

Enfin, il est rappelé que chaque jour les sites internet de la Ville de La Rochelle www.larochelle.fr et de la Communauté d'Agglomération www.agglo-larochelle.fr mettent en ligne des informations pratiques, des conseils et des ressources, relayées sur les réseaux sociaux [La Rochelle Ensemble](#) et [La Rochelle Agglo](#) afin de suivre l'actualité des services publics ou de trouver réponse à une question pratique.

Rappel des contacts

Le numéro vert national gratuit pour toutes questions non-médicales : 0800 130 000

Site du gouvernement : www.gouvernement.fr

Centre Communal d'Action Sociale : 05 46 35 21 00 tous les jours de 9h à 17h pour les plus démunis.

Entreprises : Communauté d'Agglomération au 05 46 30 34 81

Capitainerie 24h/24, 7j/7 au 05 46 44 41 20 ou capitainerie@portlarochelle.com

Transport Yélo : www.yelo.fr et 0 810 17 18 17 pour le Transport à la demande (TAD)

Accueil des enfants des personnels de santé Scolarisation :

Education Nationale : 05 16 52 68 09 comme suit :

- Lavoisier pour les élèves de Lavoisier, Condorcet et Barthélémy Profit ;
- Raymond Boucher pour ceux de Raymond Boucher et Bongraine ;
- Paul Doumer pour ceux d'Arcère, Massiou, Reaumur, Rey, Valin ;
- Simone Veil pour ceux de Simone Veil, Bernard Palissy, Beauregard ;
- Laleu pour ceux de Laleu et Claude Nicolas ;
- Berthelot pour ceux de Berthelot, Descartes, Pierre Loti, La Genette, Louis Guillet, Grandes Varennes, Jean Bart.

Crèche des Bois des Protestant : inscriptions préalable obligatoire à l'Espace famille 05 46 51 14 87.

Accueil périscolaire du lundi au vendredi de 7h à 8h35 et de 16h30 à 19h, Espace famille 05 46 51 14 87.

Centre de loisirs du Prieuré ouvert le mercredi à l'Ecole Simone Veil, Espace famille 05 46 51 14 87.

Rappel de la conduite à tenir (source ARS)

En cas de symptômes (toux, fièvre) qui font penser au Covid-19 :

- Rester à domicile
- Eviter les contacts
- Appeler un médecin avant de se rendre à son cabinet (une téléconsultation est également possible)
-

Si les symptômes s'aggravent avec des difficultés respiratoires et des signes d'étouffement :

- Appeler le 15
- Ne surtout pas se déplacer chez le médecin ou aux urgences

Anne Michon – 06 17 01 43 72 / 05 46 30 34 56

RESPONSABLE DES RELATIONS MEDIAS

Communauté d'Agglomération et Ville de La Rochelle

anne.michon@agglo-larochelle.fr / [Facebook Anne Michon](#)